

**Ecole Molière – 78440 Gargenville**  
**PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE du 31/05/2016**

Sous la présidence de Monsieur Guilbaud, directeur de l'école, en présence :

- de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, excusée.
- des enseignantes : Mmes Caldara, Delsupexhe, Henry, Raymond, Smittarello, Barbieux, Chateau et Morel. Absentes : Mme Le Hellegouarc'h, Mme Mallet, Mme Barnet.
- De Monsieur Bonin, DDEN, absent excusé.
- des représentants des parents, élus au conseil d'école :
- AGPG : Titulaires : Mesdames De Muynck, Fiquet, Dunyach, Lepenant.
- API : Titulaires : Mmes Blot, Faivre, M. Poinignon.
- de M. Mariani, Adjoint aux affaires scolaires.

Monsieur Guilbaud ouvre la séance à 18h35.

Les points à l'ordre du jour seront abordés successivement :

- Désignation d'un secrétaire et passage d'une feuille d'émargement
- Projet d'école :
  - o Bilan
  - o Objectifs prioritaires 2016-2017
- Sécurité :
  - o PPMS : volet 4 (Réagir en cas d'attaque terroriste)
  - o exercice incendie
- Fête de l'école + manifestations
- Effectifs prévisionnels
- Mairie :
  - o Travaux 2016
  - o Investissement 2016
- Date du prochain conseil d'école

**Désignation d'une secrétaire** : Madame Caldara est désignée comme secrétaire de séance.

**Projet d'école**

➤ **Objectifs prioritaires 2015-2016, réalisations, bilan** (depuis le 5 avril)

<b>➤ Pourquoi et comment accéder à une écriture efficace</b>	
Prévus	Réalisés
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Créer un projet d'écriture adapté motivant.</li> <li>➤ Organiser et participer à un rallye-web 1914-1918 avec la médiathèque pour les CM2.</li> <li>➤ Mettre en place progressivement une grille de relecture expérimentale en production d'écrit.</li> <li>➤ Mutualiser les outils pour la maîtrise du geste graphique en GS-CP-CE1.</li> </ul>	<p>Festival des Juniors CM1-CM2... Écrits dans le cadre de la semaine de la citoyenneté.</p> <p>Les sites ont été étudiés par les élèves, ils ont écrit les questions qu'ils vont poser aux CM2 de l'école Corneille.</p> <p><u>Une grille de relecture expérimentale sera élaborée en juin ou en septembre 2016.</u></p> <p><u>La mutualisation des outils se fera en partenariat avec la maternelle au premier trimestre 2016-2017.</u></p>
<b>➤ Développer l'esprit de recherche et d'observation en mathématiques, en culture scientifique et technologique</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ritualiser la pratique du problème du jour.</li> <li>➤ Construire une progression en « gestion et organisation des données ».</li> <li>➤ Développer la pratique des sciences expérimentales et participer à un défi-techno</li> </ul>	<p>C'est réalisé dans toutes les classes de façon plus ou moins régulière et nous commençons à en voir les effets.</p> <p>Réalisé pour les 3 classes du futur cycle II (CP-CE1-CE2) et les 3 classes du futur cycle III (CM1-CM2-6<sup>e</sup> en liaison avec le collège).</p> <p>Les sciences expérimentales ont été développées dans certaines classes et le défi-techno à finaliser pour le 6 juin est abordé de façon inégale selon les classes et les niveaux. Des papas bricoleurs sont venus pour aider les enseignants. Les classes de CM1c, CE2-CM1 et CM2j ont élaboré des objets parfois volumineux. Pourront-ils être exposés ? Ou montrés en vidéo ?</p>

➤ **Développer des outils méthodologiques adaptés pour accéder à l'autonomie**

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Harmoniser les exigences pour améliorer le graphisme.</li> <li>➤ Harmoniser les outils méthodologiques tels que cahiers, classeurs, abréviations de correction.</li> <li>➤ Sensibiliser les familles à l'importance de leur collaboration.</li> <li>➤ Construire une grille progressive pour permettre aux élèves de s'auto-évaluer.</li> </ul>	<p>Harmonisation par niveau, des outils (classeurs, etc.) abréviation de correction de l'écrit.</p> <p>Au cas par cas, ce sont toujours les mêmes parents qui suivent le travail des élèves et qui donnent de leur temps pour encadrer certaines activités.</p> <p>Grille progressive d'auto-évaluation des élèves à construire au 3<sup>e</sup> trimestre.</p>
--	---

➤ **Evolution dans le cadre de la refondation de l'école**

En septembre 2016 : les cycles changent ainsi que les programmes :

Cycle II : CP-CE1-CE2

Cycle III : CM1-CM2-6<sup>e</sup>

Conseil école-collège : Suivi des élèves de 6<sup>e</sup> (échanges avec les professeurs du collège, copie des bulletins scolaires de 6<sup>e</sup> aux professeurs des écoles).

Projets CM2-6<sup>e</sup> : journées de visite au collège les 14 avril et 13 juin, présentation du collège aux parents de CM2 le 8 avril à 18h00, réunions de cycle 3 CM1-CM2-6<sup>e</sup> autour de progressions à partir des nouveaux programmes applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2016, réunion d'harmonisation et de suivi des futurs 6<sup>e</sup> le 21 juin.

Parcours artistique et culturel :

Présentation des deux spectacles musicaux et artistiques : 12 avril et 24 mai.

Participation au Festival des Juniors et au projet École et cinéma

L'un des principaux indicateurs du Projet d'école 2015-2020, les évaluations nationales CE1 et CM2 n'auront pas lieu cette année.

➤ **Objectifs prioritaires 2016-2017**

➤ <b>Pourquoi et comment accéder à une écriture efficace</b>	
<b>Actions envisagées</b>	<b>Compétences des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> paliers du SOCLE COMMUN</b>
<p>Aménager les actions envisagées en fonction du nouveau socle commun et des nouveaux programmes de l'école élémentaire</p> <p>Apprendre à copier</p> <p>Définir des nouvelles progressions en orthographe, grammaire, conjugaison, vocabulaire, rédaction</p> <p>Ajustement-harmonisation des grilles de relecture élaborées expérimentalement en production d'écrit en 2015-2016, du CE1 au CM2</p> <p>Créer un projet d'écriture motivant : <i>À définir en début d'année...</i></p> <p>Cycle 2 : CE1-CE2</p> <p>Cycle 3 : CM1-CM2</p> <p>projet 2 : En partenariat avec la médiathèque et l'école Corneille, lecture et réécriture de lettres de Poilus pour construire des saynètes sur leur vie quotidienne.</p>	<p>Cycle 2 :</p> <p>Utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court de manière autonome de 5 à 10 lignes.</p> <p>Écrire sans erreur sous la dictée, un texte de 5 lignes, en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales ;</p> <p>Cycle 3 :</p> <p>Rédiger différents types de textes d'au moins deux paragraphes en veillant à leur cohérence, en évitant les répétitions et en respectant les contraintes syntaxiques et orthographiques ainsi que la ponctuation.</p>
➤ <b>Développer l'esprit de recherche et d'observation en mathématiques, en culture scientifique et technologique</b>	
<b>Actions envisagées</b>	<b>Compétences des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> paliers du SOCLE COMMUN</b>
<p>Améliorer et ajuster le rituel du "problème du jour" du CP au CM2 en favorisant les situations concrètes, ayant du sens pour l'élève.</p> <p>Cycles 2 et 3 : oral/écrit</p>	<p>Cycle 2 :</p> <p>Résoudre des problèmes très simples.</p> <p>Observer et décrire pour mener</p>

<p>Définir des nouvelles progressions organisation et gestion des données.</p> <p>Harmoniser la présentation en résolution de problèmes et prendre en compte tous les supports (énoncé/texte, schéma, tableau, graphique...)</p> <p>Cycles 2 et 3 : oral/écrit</p> <p>Développer la pratique des sciences expérimentales sur un projet, en partenariat avec le PNR, sur le cycle de l'eau, le chemin de l'eau dans notre village (Patrimoine : Histoire de notre village), son traitement; créer un jardin à l'école et gérer l'approvisionnement en eau, (actions liées au PEDT)</p> <p>► Composteur, récupérateur d'eau, bâche noire, emplacement du jardin, traitement de l'eau, semaine du goût...</p>	<p>des investigations. Pratiquer le calcul mental.</p> <p>Cycle 3 : Résoudre des problèmes relevant des 4 opérations, de la proportionnalité et faisant intervenir différents objets mathématiques : nombres, mesures, "règle de trois", figures géométriques, schémas.</p> <p>Favoriser le sens de l'observation, du questionnement, de l'expérimentation et de l'argumentation pour décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'homme. Mobiliser ses connaissances dans des contextes scientifiques différents et dans des activités de la vie courante (d'où vient l'eau des lavoirs, des fontaines du village...etc)</p>
--	---

➤ **Développer des outils méthodologiques adaptés pour accéder à l'autonomie**

Actions envisagées	Compétences des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> paliers du SOCLE COMMUN
<p>Apprendre à être efficace dans ses apprentissages : apprendre à apprendre, à se repérer, à identifier l'essentiel, à mémoriser. Liaison familles-école.</p>	<p>S'impliquer dans un projet individuel ou collectif Respecter des consignes simples en autonomie. Montrer une certaine persévérance dans toutes les activités.</p>
<p>Harmoniser les exigences de l'Ecole dans les leçons données aux élèves, du CP au CM2, en lien</p>	<p>Se repérer dans l'organisation de ses outils de travail : cahier du jour, cahiers de référence, classeur,</p>

<p>avec le Collège (dans le cadre de liaison Ecole-Collège).</p> <p>Développer/détailler le volet "Autonomie et Initiative" dans le livret scolaire et le décliner selon les cycles (Cycle 2 : CP-CE1-CE2) et Cycle 3 (CM1-CM2-6<sup>e</sup>)</p> <p>Comprendre les consignes, les respecter, exécuter une tâche (<i>les intelligences multiples</i>)</p>	<p>sommaire, livres de travail, dictionnaire, productions d'écrit... etc.</p> <p>Respecter des consignes simples en autonomie. Soutenir une écoute prolongée. Montrer une certaine persévérance dans toutes les activités.</p>
---	--

► **NB** Faire adhérer l'école au projet de développement durable : E3D (tri des déchets, gaspillage alimentaire, pedibus (CME), compost, biodiversité, etc (en mars 2017) à partir de projet déjà en cours... lien avec le PNR : M. Ribot (mairie)

**Sécurité**

➤ **PPMS : volet 4 (réagir en cas d'attaque terroriste)**

Rappel : plan Vigipirate renforcé

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte ;
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée.

Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

**En école primaire**, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.

Dans les académies en Vigipirate Alerte Attentat, le stationnement des véhicules est interdit aux abords de l'établissement.

Les écoles et les établissements peuvent assouplir leurs horaires d'entrées et de sorties pour mieux contrôler les flux d'élèves. Il est nécessaire d'éviter que les élèves attendent l'ouverture des portes de l'établissement sur la voie publique.

Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect. Chaque école et chaque établissement doit vérifier l'efficacité et la connaissance par l'ensemble des personnels et des représentants de parents d'élèves présents en conseil d'école et conseil d'administration de son plan particulier de mise en sûreté (PPMS) ainsi que des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion.

**PPMS** : Deux exercices de PPMS ont eu lieu le 8 décembre 2015 et un autre le 26 janvier 2016 : pour ce 2<sup>e</sup> exercice, (gaz toxique, chlore), des observateurs (mairie et pompier) étaient présents.

Un exercice d'entraînement aura lieu le mercredi 8 juin 2016 sur la circonscription.

Une réunion s'est tenue le 14 avril à Meulan en présence des inspecteurs, représentants de mairie, directeurs, etc. sur le thème : « Alerte attentat, les bons réflexes » 4<sup>e</sup> posture du PPMS.

*Rappel : Mise à l'abri simple (tempête, vents/orages violents...), mise à l'abri améliorée (accident chimique ► confinement), évacuation primaire (mouvement de terrain, rupture de canalisation), s'échapper/se cacher (fusillade, explosion, prise d'otage).*

Rappel à faire aux parents d'élèves (à transmettre par l'intermédiaire des représentants de parents élus) : « l'école doit assurer d'abord la sécurité des enfants, ensuite les instruire. »

*Les bons réflexes :*

En cas de fusillade, explosion extérieure : Mise à l'abri (simple/améliorée)

En cas de présence d'explosif : évacuation primaire (vers lieu de regroupement distant)

En cas d'attentat, d'explosion : s'échapper, se cacher.

A l'issue de cette réunion, après avoir évoqué les scénarios en cas d'intrusion dans l'école, d'explosion ou de fusillade il a été décidé d'associer les mairies et le périscolaire à l'équipe enseignante dans le cadre d'un protocole autour de l'intrusion dans les écoles (bien connaître l'école, repérer les issues possibles pour s'échapper en dehors des entrées principales, définir un système d'alerte à l'intérieur de l'école non identifiable par les intrus, points faibles de l'école à déterminer (portes vitrées, importante surface vitrée de l'école donnant directement sur la rue, etc. ), contrôle des entrées et sorties de l'école...

Une réunion a eu lieu à la mairie le 17 mars suivi de la visite de M. Godinou le 24 mai : il en est ressorti :

- Un visiophone n'est pas nécessaire à l'école Molière
- Un projet d'alerte par lumière bleue dans chaque classe et l'affichage d'un message de confirmation d'alerte sur les TNI des classes est à l'étude

- Il n'a pas été prévu de remplacement des portes d'entrées et de secours de l'école côté Prés l'Abbé et la pose d'un film occultant assombrirait le couloir.

Demande côté La Fontaine : Périscolaire le matin et le soir (portail sécurisé)?

Préparer les élèves, tout comme les enseignants, à réagir en cas d'intrusion ou de comportement suspect aux abords de l'école : développer la vigilance, se préparer à des exercices progressifs et réguliers en vue de s'échapper, se cacher, alerter (► 17-112-114 : où ? quoi ? qui ?) Entraîner les élèves à s'échapper de façon organisée et silencieuse par les différentes sorties prévues (portes, fenêtres...), à faire le silence (roi du silence, etc.), à bloquer les entrées de classe, à se cacher dans la classe, etc.

Fiche Réflexe « intrusion-attentat » + tableau propre à chaque école à annexer au PPMS.

Modalité d'information des familles : Une note d'information aux familles est affichée à plusieurs entrées de l'école (y compris à la garderie) et consultable sur le site de l'école ; les parents qui n'ont pas d'accès à internet et ne peuvent le télécharger pourront en demander une édition sur papier au directeur : un petit mot d'information sera collé dans les cahiers.

### ► Sécurité : exercice incendie

Côté Prés l'Abbé :

Date de l'exercice : jeudi 19 mai 2016

Nature du signal : hurleur

Heure de déclenchement de l'alarme : 9h10

Temps écoulé jusqu'à l'évacuation de la dernière personne : 1 min 58 s

Temps écoulé jusqu'à la vérification des effectifs : 3 min 55 s

Nombre de personnes concernées par l'exercice :

	Classe 1	Classe 2	Classe 4	Classe 5	Classe 6	total
Enfants	31	29	22	22	28	132
Adultes	2	1	1	2	1	7

Rappel : se munir des PAI. Faire l'appel.

Côté La Fontaine:

Nature du signal : hurleur

Heure de déclenchement de l'alarme : 15h20

Temps écoulé jusqu'à l'évacuation de la dernière personne : 1 min 19 s

Temps écoulé jusqu'à la vérification des effectifs : 2 min 29 s

Nombre de personnes concernées par l'exercice :

	Classe 7	Classe 8	Classe 9	Classe 10	Classe 11	Classe 12	total
Enfants	0	22	24	25	24	30	125
Adultes	1	1	1	2	1	1	7

Rappel : se munir des PAI. Faire l'appel.

Remarque : Il a été noté que la vitre du bouton déclencheur côté salles 10-11-12 était cassée. Information remontée aux services techniques.

Un compte-rendu a été envoyé à l'IEN et à la mairie.

M. Bonin rappelle que les escabeaux ne sont plus autorisés dans les classes.

Il rappelle que les recommandations de la commission de sécurité du 10

février 2015 doivent être appliquées :

- Limiter le stockage de livres dans les classes
- Limiter les affichages dans les couloirs et les classes
- Retirer les fauteuils non ignifugés de la salle informatique.
- Enlever les rideaux non ignifugés de la salle informatique?
- Ne pas stocker trop de meubles dans les classes : classe concernées : n° 6, 12.
- Enlever les bureaux placés devant les portes de communication des classes entre elles : classes concernées : n° 5, 6, 8, 9, et 11.
- Pour la mairie : descendre les extincteurs à 1,20 m, demander une formation pour les enseignants (manipulation des extincteurs), stocker les ouvrages au sous-sol et prévoir une porte coupe-feu ; le fléchage lumineux de l'école a été mis en conformité en 2015.

Le référent du côté La Fontaine pour la sécurité incendie, etc. est Madame Raymond et en son absence, Mme Mallet.

**Fête de l'école** : évoquée lors du dernier conseil d'école.

Décisions prises en conseil des maîtres :

Augmentation du budget « lots » de 400 euros à 500 euros.

1<sup>er</sup> lot : tablette numérique Samsung, 2<sup>e</sup> lot : lecteur DVD portable ; lots prioritaires cette année : jeux de société. Lots achetés. Maximum : 35 lots.

Retour de quelques parcs (entrées gratuites...) : Tolysland, Xtremaventures, Cinéma F. Dard.

Il faudrait des parents pour faire le tour des commerçants de Gargenville.

Madame Fiquet demande à M. Guilbaud une liste des commerçants de Gargenville pour les répartir entre parents volontaires et le courrier justifiant

du droit de démarcher émanant de l'école. M. Guilbaud les transmet dès que possible.

Distribution des billets de participation : début juin.

Tirage des billets gagnants : par un représentant de chaque association de parents d'élèves. Urne à demander en mairie + sèche-cheveux pour mélanger.

Pré-vente de ballons alu pour la fin de la fête de l'école.

### ➤ Manifestations :

Rencontre Athlétisme : vendredi 17 juin au matin au parc d'Hanneucourt.

### Sorties :

27 mai : Biotropica 2 CP

3 juin : Biotropica 2 CE1

6 juin : La Roche Guyon 1 CP + 1 CE2-CM1

10 juin : Magny en Vexin 1 CE2

30 juin : Thoiry 2 CM2

13 juin : 2<sup>e</sup> visite du collège : 2 CM2

1<sup>er</sup> juillet : Rencontre 4 CM2 de Gargenville à la médiathèque avec pique-nique.

Demande à Biotropica et Thoiry de billets gratuits pour notre fête de l'école comme lots lors du passage au guichet les 3 et 30 juin.

### Effectifs prévisionnels

- Effectif actuel : 264 élèves.
- Répartitions des élèves au 31 mai 2016 : 10 classes : 67 CP, 52 CE1, 41 CE2, 44 CM1, 60 CM2.

Prévision sur 2016-2017 : au 31 mai, (18 inscriptions ces dernières semaines)

CP : 47      CE1 : 69      CE2 : 52      CM1 : 48      CM2 : 43    ► 259

Organisation à l'étude pour 2016-2017 :

2 CP : 23 + 24      2 CE1 : 28 + 28      1 CE1-CM2 : 13 + 13

2 CE2 : 26 + 26      2 CM1 : 24 + 24      1 CM2 : 30

2 CP : 23 + 24      2 CE1 : 28 + 28      1 CE1-CE2 : 13 + 11      1 CE2 : 28

1 CE2-CM2 : 13 + 13      2 CM1 : 24 + 24      1 CM2 : 30

## **Mairie : Investissements provisionnés pour l'année civile 2016**

Les investissements ont été évoqués lors du conseil d'école du 2<sup>e</sup> trimestre.

Monsieur Mariani nous informe que les classes n° 8, 9, 10 et 11 vont être équipées de rideaux occultants.

### **Divers, travaux :**

Serait-il possible qu'un ordinateur donné pour l'école et un écran soit installé dans le bureau de la psychologue scolaire ? Une connexion internet pourrait-elle arriver jusqu'à là, à partir de la classe n°4 ?

Qu'en est-il du dépoussiérage des projecteurs des TNI ?

Problème de luminosité très faible sur le TNI de la classe 4 dépoussiéré par Motiv solutions il y a quelques semaines.

Fuite de toit du hall : travaux prévu sur 2016.

Un tour de l'école avec M. Mariani est souhaité fin juin afin de définir les besoins en prise RJ45 pour la connexion en fond de classe des ordinateurs et pour les « petits » travaux à réaliser pendant les vacances (vitres à remplacer, etc.)

- Retirer les fauteuils non ignifugés de la salle informatique.
- Déplacer les bureaux placés devant les portes de communication des classes concernées : n° 5, 6, 8, 9, 11 et 12.

## **Remerciements**

Mairie : pour l'investissement provisionné pour l'année 2016.

Monsieur Mariani, compte tenu que les livres scolaires en accord avec les nouveaux programmes ne sont pas tous finalisés, pense que si les enseignants n'utilisent pas, pour cette raison, leur budget livres chez Pichon en nette augmentation cette année (2016), pourront l'utiliser l'an prochain.

**Date du prochain Conseil d'École** : le mardi 18 octobre 2016 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h54

Diffusion du compte-rendu du Conseil d'école :

Le compte-rendu du Conseil d'Ecole sera affiché à l'école et publié sur le site, avec l'accord de Madame l'Inspectrice. Il sera ainsi téléchargeable en pdf par les familles.

Adresse du site internet de l'école Molière, hébergé comme le veut la réglementation, à la DSDEN de Versailles: <http://www.ec-moliere-gargenville.ac-versailles.fr>

Le secrétaire, Mme Caldara :

Le directeur, Monsieur Guilbaud :

Pour l'AGPG, Madame De Muynck :

Pour l'API, Madame Blot :